



avec le soutien du  
**CODIFAB**  
comité professionnel de développement  
des industries françaises de l'ameublement et du bois

## BRÈVES | AMEUBLEMENT

I N° 77 | Novembre 2019

### EDITO

Sustainable natives, qu'est-ce c'est ?

Vous connaissez la génération Y, Z, mais connaissez-vous les Sustainable-natives ? Ce sont les moins de 20 ans qui ne vont pas tarder à rentrer dans l'enseignement supérieur. **Conscients que le développement de la société humaine est associé de manière inextricable au destin de notre planète.**

Les entreprises ne peuvent plus se leurrer, toutes les informations sont à portée de clics mais aussi les « Sustainable Natives » sont loin d'être ignorants et ne se laissent plus bercés ou bernés par les discours ou images fallacieuses. **Ils sont des clients avertis car ils ont vu nombre de scandales s'étaler sur la toile et les réseaux sociaux sont emplis d'informations.**

**Il ne suffira plus de leur dire, mais il faudra leur prouver.**

Ils veulent protéger leur santé mais aussi celle de la planète. Ils étudient les étiquettes avec rigueur et méfiance. Ils sont aidés par certaines applications qui l'ont bien compris comme Yuka qui enregistre déjà 12 millions de téléchargements en 2 ans. **Les jeunes veulent imposer leur volonté aux marques.** Face à cette méfiance, les grands groupes se montrent donc de plus en plus transparents.

Au-delà même des achats, c'est dans leur recherche d'emploi qu'ils vont jusqu'à écarter des entreprises, si elle n'est pas engagée.

Et si vous n'êtes toujours pas convaincus, je vous invite à aller le voir le [manifeste signé par 30.000 étudiants pour un réveil écologique](#) « S'engager à travers son emploi pour trouver un emploi qui n'accélère pas la crise environnementale ».

Pour en savoir plus : [valerie.gourves@fcba.fr](mailto:valerie.gourves@fcba.fr)

### REGLEMENTATION

#### • Publication du décret « balai » :

Décret n° 2019-1007 du 30 septembre 2019 harmonisant les dispositions réglementaires relatives à la sécurité de certains produits non alimentaires.

Il « nettoie » plusieurs décrets en vigueur dont, pour le secteur ameublement :

D. n° 91-1292 du 20/12/1991, D. n° 95-949 du 25/08/1995, D. n° 96-333 du 10/04/1996, D. n° 99-777 du 09/09/1999 et D. n° 2000-164 du 23/02/2000.

Les modifications concernent notamment :

- ✓ La suppression des mentions « Conforme aux exigences de sécurité » ou « Conformément aux exigences du décret n° » sur les produits et leurs emballages.
- ✓ Une recommandation de conformité aux normes publiées au JORF.
- ✓ La possibilité de commercialiser des articles légalement fabriqués « dans un autre Etat membre de l'UE (...), assurant un niveau de sécurité équivalent ».

Voir la communication FCBA : <https://www.fcba.fr/actualite/le-decret-2019-1007-du-30092019-vient-de-paraitre>

#### • REP DEA : éco-modulations

Arrêté du 29 octobre 2019 relatif aux éco-modulations.

Il introduit la notion de « modulations des contributions versées par les metteurs sur le marché sur la base d'un système de bonus-malus, afin de favoriser l'éco-conception de ces produits par une incitation économique pour ceux qui sont plus réparables et recyclables, qui contiennent moins de substances dangereuses, et qui incorporent plus de matière recyclée, dans une logique d'économie circulaire ».

Les cahiers des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'éléments d'ameublement ont été modifiés afin de répondre à l'exigence l'arrêté :

« L'éco-organisme doit mettre en œuvre des modulations pour que les éléments d'ameublement composés de panneaux de particules mis sur le marché durant l'année calendaire par ses adhérents incorporent en moyenne au moins :

- ✓ 12 % de bois issu de DEA recyclé au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- ✓ 15 % de bois issu de DEA recyclé au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- ✓ 20 % de bois issu de DEA recyclé au 1<sup>er</sup> janvier 2023. »

#### • Produits soumis au marquage CE

Règlement (UE) 2019/1020 n° 2019-643 du 20 juin 2019 relatif à la surveillance du marché au sein de l'UE : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les entités basées en-dehors de l'UE devront avoir un représentant au sein de l'UE pour pouvoir commercialiser les produits soumis au marquage CE (équipements électriques et électroniques, dispositifs médicaux, machines, EPI, jouets, etc.).

Ce représentant (fabricant établi dans l'UE, importateur, mandataire, etc.) devra s'assurer de la conformité de la documentation relative au marquage CE et coopérer avec les autorités de surveillance du marché. Les produits commercialisés via Internet ou à distance sont concernés, dès lors qu'un opérateur économique hors-UE oriente son offre vers des utilisateurs finaux basés dans l'UE.

#### CONTACT

Anne Sacalais  
[anne.sacalais@fcba.fr](mailto:anne.sacalais@fcba.fr)

## NORMALISATION

Ce dernier trimestre, le Comité Technique Européen « Ameublement » souhaite concentrer ses efforts sur le mobilier manœuvrable électriquement. La Commission Européenne va produire prochainement une demande de normalisation pour une norme relative aux mobiliers manœuvrables électriquement pour répondre aux exigences de la Directive « Machines ». Cette norme sera élaborée sous un groupe du Comité Technique Appareils Electrodomestiques CENELEC CLC 61, dont le Comité Technique « Ameublement » est liaison. Un sous-groupe ameublement se réunira à Paris fin janvier pour élaborer une position commune sur ces futurs travaux.

Le vote formel du projet de révision de la norme NF EN 1335-1 « sièges de travail de bureau – dimensions fonctionnelles » est en cours jusqu'au 26 décembre, pour une publication au premier trimestre 2020.

Prochaines publications :

- NF D 62-100-1&2 « lits mezzanines » : décembre 2019 (citées dans le décret « balais »)
- NF D 60-300-1 « mobilier pour jeunes enfants – mobilier général » : décembre 2019
- NF D 60-300-4 « mobilier de puériculture – lits sans nacelles » : janvier 2020 (citée dans le décret « balais »)
- Amendement à la NF D 61-062 « sièges de type chiliennes » : janvier 2020 (citée dans le décret « balais »)
- NF EN 1130 « berceaux » : publication européenne fin novembre 2019, publication française début 2020 (norme à vocation à venir en appui de la Directive Générale de Sécurité des Produits).

### CONTACT

Adrien Gaudron-Kim  
[adrien.gaudron@fcba.fr](mailto:adrien.gaudron@fcba.fr)

## SAVE THE DATE



### Economie circulaire et Panneaux dans l'aménagement des espaces de vie : le 12 mai 2020 à Paris !

Les panneaux dérivés de bois sont largement utilisés en ameublement et en agencement. Pour en faire le matériau de demain, de nombreux défis sont à relever pour basculer vers une économie circulaire. Réservez le 12 mai 2020 pour échanger sur les dernières initiatives en matière de production et consommation responsables et sur la fin de vie de ces matériaux.

### CONTACT

Emilie Bossanne  
[emilie.bossanne@fcba.fr](mailto:emilie.bossanne@fcba.fr)

## ACTUALITES DES PROJETS / ON A LU POUR VOUS



### Méthodologies d'innovation : suivez le guide !

Innover est au cœur des démarches des entreprises qui veulent se différencier et proposer des solutions adaptées aux besoins des utilisateurs. Il existe 4 types d'innovation qui reposent sur des méthodes et des outils multiples. FCBA a dressé un état de l'art d'outils existants et se focalise sur les méthodes d'innovation centrées utilisateurs. Rapport disponible sur demande.

### CONTACT

Justine Rouger  
[justine.rouger@fcba.fr](mailto:justine.rouger@fcba.fr)



### MOOC finitions en ameublement : lancement officiel le 13 janvier 2020

Après des mois de conception, puis de tests, cette formation en e-learning sera bientôt disponible. Elle vise à rappeler le B-A-BA des finitions pour un usage en ameublement et en agencement. Entièrement gratuite, elle sera disponible sur la plateforme d'e-learning de l'Ameublement français. La 1<sup>ère</sup> session de formation démarrera le 13 janvier prochain et les inscriptions sont ouvertes.

Inscriptions : [ICI](#)

### CONTACT

Thierry Delorme  
[Thierry.delorme@fcba.fr](mailto:Thierry.delorme@fcba.fr)

## APPELS A PROJETS / OPPORTUNITES

### ▪ Appels à projet ADEME

- [GRAINE : Produire et valoriser les biomasses : une bioéconomie au service de la transition écologique](#)

Date limite : 16/12/2019

- [ECEI - Economie Circulaire – Ecoefficiency dans l'Industrie, l'Agriculture et l'Eau](#)

4 axes thématiques : écoconception, production plus efficiente en ressources matières et en énergie, prévention de la production de déchets et collecte, traitement et distribution de l'eau

Coût total du projet > 2 M€

Date limite : 20/01/2020

- [PERFECTO 2020 : Amélioration de la performance environnementale des produits et des modèles économiques](#)

Objectif : faire émerger une offre de produits, biens, services et procédés à plus faible impact environnemental, grâce à la mise en œuvre d'une démarche d'**écoconception** et/ou à un **changement de modèle économique** de l'entreprise

Aide financière : 50 à 70k€

Date limite : 12/03/2020

- [TPE & PME Gagnantes sur tous les coûts](#)

Démarche volontaire de 12 mois pendant lesquels l'entreprise bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour réaliser rapidement des économies durables, en réduisant les pertes en énergie, matière, déchets et eau.

Date limite : 15/06/2020

#### ▪ Région Occitanie

- [READYNOV : projets innovants collaboratifs](#)

Thématiques attendues : numérique (systèmes intelligents, chaîne de la donnée), Silver économie, Transition numérique et Industrie du futur, Savoir-faire locaux et matériaux traditionnels (granit, cuir, textile, bois, ...),

Dates : ouvert du 1er mars 2019 au 28 février 2021 avec dépôt des dossiers au fil de l'eau

Aide financière : Taux d'intervention maximum Région et/ou FEDER de 40% à 60% des dépenses éligibles.

- [AMI : Accompagner et financer les investissements structurants dans la transformation du Bois pour la filière régionale](#)

Date limite : 13/12/2019

#### ▪ Région Ile-de-France et/ou Normandie

- [AMI accélérateur PME industrielles](#)

Date limite : 27/12/2019

- [AMI Transition Ecologique et Valorisation Economique](#)

Date limite : 27/03/2020

#### ▪ Région PACA

- [Filidéchet : Prévention et développement de filières de valorisation innovantes des déchets d'activités économiques](#)

Date limite : 02/12/2019

#### ▪ Région Nouvelle Aquitaine

- [Projets d'avenir Innovation](#)

Thème : Usine du futur

Aide financière : 100 à 500k€

#### ▪ Région AURA

- [AURAPEPS](#)

Cet appel à projet vise à soutenir des projets d'éco-conception avec 3 axes thématiques :

- Eco-conception incrémentale sans modification du modèle d'affaire
- Eco-conception de rupture avec changement de modèle d'affaire
- Soutien aux démarches d'obtention de l'Ecolabel européen ou d'affichage environnemental

Date limite : 17 janvier 2020 et 12 juin 2020

Aide financière : 30% pour les grandes entreprises, 50% pour les autres

- [AURAENERGY : Transition énergétique & climatique en industrie, agriculture, artisanat et tertiaire](#)

Date limite : 17 janvier 2020

- [Innover pour compenser le handicap](#)

L'objectif est d'accompagner des expérimentations locales innovantes et favoriser les partenariats, la co-construction entre les acteurs, en développant ou mettant en œuvre des méthodologies, des technologies, des services en lien étroit avec les usagers concernés et dans le but d'améliorer concrètement leur quotidien.

Date limite : 31 décembre 2019 (les dossiers sont instruits au fil de l'eau)

Aide financière : 20 à 80% avec une aide maximum de 100 000 €

- [Innov'R](#)

INNOV'R® est le guichet régional de soutien au développement de projets éco-innovants ! Au travers de ce dispositif, 11 partenaires s'unissent pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet, financer votre programme de R&D et vous proposer un terrain d'expérimentation en conditions réelles

Prochaines dates de commission : 30/11/2019 et 31/12/2019

#### ▪ Les aides à l'économie circulaire : [site Internet](#)

Le portail des aides à l'économie circulaire est un outil pour trouver facilement les aides spécifiques à l'économie circulaire classées par niveau (européen, national et régional), par domaine thématique et par type.

#### ▪ PRI Partenariats régionaux d'innovation (PRI) pour 4 régions : [PRI](#)

4 Régions concernées : Pays de Loire, Nord-Pas de Calais-Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Date limite : 31/12/2020

**CONTACT**

Emilie Bossanne

[emilie.bossanne@fcba.fr](mailto:emilie.bossanne@fcba.fr)

## Focus sur une activité de FCBA



### Outils d'immersion

Les technologies d'impression 3D évoluent en permanence avec un potentiel d'innovation incroyable.

Plonger l'utilisateur en situation d'usage dans un univers en 3D permet d'accélérer le processus de conception d'un produit ou d'aménagement d'un espace en intégrant au plus tôt les retours d'expériences des potentiels usagers : déplacements et la circulation dans un espace, l'ergonomie, la préhension des objets, la perception de la signalétique...

FCBA dispose d'un cave d'immersion et d'un casque de réalité virtuelle que nous utilisons pour tester des concepts et des prototypes virtuels.

Chaque outil a son point fort, le cave permet une observation plus facile de l'usager par les ergonomes, tandis que le casque VR immerge beaucoup mieux l'utilisateur. Ces outils sont donc complémentaires afin d'étudier au mieux un comportement face à un nouveau concept.

Vous vous posez des questions sur l'intérêt de ces outils par rapport à votre activité d'aujourd'hui et de demain ? Venez tester nos outils sur des cas pratiques et analysez avec nos experts les opportunités à saisir.



### **CONTACT**

Antoine Chagnon  
[antoine.chagnon@fcba.fr](mailto:antoine.chagnon@fcba.fr)



### AGENDA

Dates des salons et ou évènements de la profession sur les prochains mois

#### Salons 2019

##### Novembre

- 26 et 27 – BIM World à Munich
- 27 et 28 - Autonomic à Lille Europe
- 06 au 10 – ESPRIT Meuble à Paris



### A NOTER

#### FCBA INFO

Magazine d'informations en ligne pour les professionnels  
<http://www.fcba.fr/fcbainfo>

#### Derniers articles FCBA INFO

Octobre 2019 : [Aménager un espace \(collectif\), les bons conseils à prendre en compte](#) par Valérie Gourvès  
Août 2019 : [L'innovation dans le secteur de l'ameublement](#) par Justine Rouger

Abonnez-vous en ligne gratuitement via [le formulaire](#)

#### FORMATIONS FCBA

Consultez notre catalogue en ligne:

<http://formation.fcba.fr/>  
ainsi que [l'agenda des formations](#) | [Les nouveautés 2020](#)

Version papier sur demande à [formation@fcba.fr](mailto:formation@fcba.fr)